

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 2 juillet 2008 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

- PRÉSENT-E-S:** Le Maire Robert Beaulieu; les conseiller-ères Nicole Somers, Jocelyne Bossé, Marie-Josée Thériault et Rodrigue Levesque.
- AUSSI PRÉSENT-E-S:** Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière; Linda Borris, secrétaire réceptionniste ainsi qu'une personne de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2008-75

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-76

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 9 juin 2008**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-77

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 9 juin 2008 et 17 juin 2008**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 9 JUIN 2008

RÉSOLUTION 2008-78

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que **les étudiant-e-s suivants soient embauchés à la Piscine municipale** dans le cadre du programme fédéral Carrière-Été et du programme provincial S.E.E.D., à partir du 23 juin 2008 pour une période de six à huit semaines :

Julie Léveillé, monitrice de nage

Marc-André Thériault, surveillant/sauveteur.

VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-79

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **listes de l'échelle salariale pour les étudiants** embauchés comme moniteurs et sauveteurs à la Piscine municipale Aurèle J. Lévesque, pour la saison estivale 2008, soient acceptées telles que présentées. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-80

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **service du déblaiement de la neige à l'aréna de Saint-Quentin pour la saison 2008-2009** soit pris en charge par la Ville et que le Centre Culturel de Saint-Quentin soustrait les économies réalisées, représentant un montant de 516,00\$/mois, pour les mois d'octobre 2008 à mars 2009, du montant facturé à l'Association du Hockey Mineur pour la location de la glace. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-81

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **contrat d'assurance collective de la Ville de Saint-Quentin avec la compagnie Great West**, numéro de police 259198 en date du 1^{er} juin 2008, soit renouvelé, avec les modifications selon l'option 1, tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-82

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que des **travaux d'aménagement d'un nouveau conduit de distribution d'eau ainsi qu'un conduit pour égout sanitaire** soient installés sur le site de **camping du Festival Western** au 63, rue Pelletier, et ce, moyennant des couts* de 1 600,00\$. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-83

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **Mme Adèle Perron, soit embauchée au poste temporaire d'aide-administrative pour le comité des Fêtes du centenaire**, à raison de 15 heures par semaine, au taux fixé pour ce poste, et ce, dès le 17 juin 2008. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 17 JUIN 2008**RÉSOLUTION 2008-84**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **contrat d'aménagement d'asphaltage des rues municipales**, en accord à l'article 4(2)b) du règlement du Nouveau-Brunswick 82-109 en vertu de la Loi sur les contrats de construction de la Couronne et, en dérogation à la politique municipale no 1998-09 sur les procédures d'achat de biens ou de services, **soit accordé à la compagnie Northern Construction, en vue de l'aménagement d'asphaltage des rues municipales**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-85

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **la politique no 2008-28 relativement à la reconnaissance des personnalités marquantes**, soit adoptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES

Mme Suzanne Coulombe procède à la première lecture intégrale de l'arrêté municipal no 29-2008-01 sur la protection contre l'incendie.

RÉSOLUTION 2008-86

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **l'arrêté municipal no 29-2008-01 sur la protection contre l'incendie**, soit approuvé en première lecture. VOTE UNANIME.

Mme Suzanne Coulombe procède à la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal no 29-2008-01 sur la protection contre l'incendie.

RÉSOLUTION 2008-87

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que **l'arrêté municipal no 29-2008-01 sur la protection contre l'incendie**, soit approuvé en deuxième lecture. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h08.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire

PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC

Un citoyen questionne relativement à l'entente de déblaiement de la neige à l'aréna, entre le Centre Culturel, le Club de Hockey Mineur et la Ville de Saint-Quentin et, il rapporte l'utilisation excessive des freins «Jacob». Concernant le contrat de déblaiement de la neige à l'aréna, le Conseil informe que cette entente a pour but de diminuer le taux de location de la glace au Club de Hockey mineur. Pour ce qui est de l'utilisation des freins «Jacob», le Conseil recommande qu'une lettre soit acheminée aux compagnies de transport, afin de sensibiliser les conducteurs à restreindre l'utilisation des freins moteurs et, d'en aviser la GRC en vue d'une surveillance accrue.